

17 novembre 2010

Proposition du Conseil administratif du 17 octobre 2010 en vue de l'ouverture d'un crédit d'un montant de 1 100 000 francs au titre de subvention d'investissement au Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge comme participation financière aux travaux de transformation du musée.

Préambule

Genève abrite, depuis 1988, le Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (MICR). Ce musée a pu voir le jour grâce à la mobilisation de capitaux privés et publics, récoltés en Suisse et dans le monde. Rappelons que sa construction s'est élevée à 24 millions de francs et que la Ville de Genève a contribué pour 2,5 millions de francs, soit environ 10%.

Depuis plus de vingt ans, le MICR conserve non seulement le patrimoine de la Croix-Rouge mais, surtout, présente et fait connaître l'immense travail mené par cette organisation humanitaire mondialement reconnue.

Aujourd'hui, sur 1600 m², le musée offre des espaces proposant une exposition permanente sur les activités historiques et actuelles de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Dans le même temps, des expositions temporaires, des conférences et des animations y sont régulièrement organisées mettant en avant différentes facettes de l'action humanitaire.

Un espace multimédia, le Café Dunant, propose la découverte du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de manière interactive et ludique. Notons que sous l'appellation «Mouvement» se réunit le réseau humanitaire le plus grand du monde, représenté et actif dans presque tous les pays. Il est composé des deux institutions internationales que sont le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et la Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICRCR), toutes deux basées à Genève, et des 186 sociétés nationales présentes dans autant de pays.

Par son activité, le MICR défend et met en avant les valeurs d'humanité et de solidarité. De même, il sensibilise un large public aux actions humanitaires qui sont menées de par le monde.

Le MICR connaît un succès continu en suscitant l'intérêt de plus de 100 000 visiteurs chaque année. Sa fréquentation n'a fait qu'augmenter au fil des ans, il est devenu ainsi un lieu incontournable de Genève tant dans sa dimension culturelle qu'internationale. Rappelons que ce musée, reconnu de toutes et tous, existe et vit grâce aux contributions annuelles de divers partenaires, notamment la Confédération et le Canton de Genève.

Transformation du MICR

Depuis vingt-deux ans que le MICR existe, le monde de l'action humanitaire a changé, le monde des musées et des expositions a évolué. Pour mieux représenter et traduire cette réalité, le MICR se doit d'évoluer aussi.

Pour ce faire, un nouveau concept a été mis sur pied nécessitant des travaux importants de transformation du musée qui, par ailleurs, gagnera en surface puisque l'exposition sera conçue sur 2000 m². Le début des travaux est prévu pour juin 2011 et le chantier durera environ une année.

L'approche chronologique, prévalant jusqu'à présent, est abandonnée au profit d'une approche thématique. De manière succincte, la nouvelle exposition, nommée «L'aventure humanitaire», s'articule de la manière suivante:

La chambre des témoins, espace introductif, éveille la sensibilité du/de la visiteur-euse. Elle rappelle que l'humain est au centre de l'action humanitaire.

Ensuite, l'exposition est organisée en trois espaces thématiques indépendants qui sont conçus chaque fois avec une étape de sensibilisation et une étape d'information:

«Défendre la dignité humaine»: Les droits humains, c'est non seulement un engagement permanent qui repose sur des textes qui doivent être respectés sans exception, mais c'est aussi lutter contre la discrimination et l'exclusion.

«Reconstruire le lien familial»: Rétablir les liens avec les proches, c'est essentiel à la reconstruction de sa vie. Renouer ces liens, c'est rechercher les disparu-e-s, c'est donner et recevoir des nouvelles pour mettre fin à l'incertitude.

«Refuser la fatalité»: C'est avoir une attitude responsable en agissant préventivement, en amont et à plus long terme. Réagir aux événements ne suffit plus, des actions doivent être menées pour prévenir de nouveaux désastres humanitaires, même si les effets ne sont pas visibles immédiatement. La prévention permet de sauver des vies, elle engage l'ensemble de la communauté et nécessite de nombreux partenariats et investissements.

Suite à un concours international, trois architectes, de trois continents différents, ont été retenus pour réaliser la scénographie de chacun de ces trois espaces: Gringo Cardia (Brésil) «Défendre la dignité humaine»; Francis Diébédo Kéré (Burkina Faso, Berlin): «Reconstruire le lien familial»; Shigeru Ban (Japon): «Refuser la fatalité». La coordination sera assurée par un bureau d'architectes suisses renommé: Atelier Oï, La Neuveville.

A la fin du parcours, un espace intitulé «Focus d'actualité» fera le point sur une grande action humanitaire en cours et donnera les dernières nouvelles du terrain. En parallèle, une grande carte du monde, continuellement actualisée, indi-

quera les actions humanitaires en cours et présentera les activités développées à travers le monde. C'est dans ce lieu que se trouvera le «Mur du Temps», une chronologie interactive d'images et de films d'archives sur les actions humanitaires et autres événements qui ont marqué l'histoire de l'Homme.

Un espace pédagogique sera également aménagé pour accueillir des classes et leur proposer des activités en marge des expositions.

Une salle pour les expositions temporaires de 500 m² nets, soit plus du double de la surface actuelle, a également été prévue. Comme chacun sait, les expositions temporaires assurent une présence régulière d'une institution, tant auprès des publics que dans les médias.

Enfin, un Visitors' Center verra le jour, espace commun avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Il comprendra aussi un restaurant et permettra de renforcer les synergies d'accueil de ces deux institutions.

En annexe est jointe la plaquette de présentation du projet de transformation établie par le MICR.

Les chiffres

L'extension et la transformation du MICR signifient un investissement de 12,8 millions de francs répartis en:

- 6 millions de francs pour le développement de la nouvelle exposition permanente;
- 6,8 millions de francs pour le Visitors' Center, dont 2,9 millions de francs pour la nouvelle salle d'exposition temporaire. Précisons que le coût total du Visitors' Center est de 17,7 millions de francs, pris en charge à hauteur de 6,8 millions de francs par le musée et de 10,9 millions de francs par le CICR.

Le MICR dans sa nouvelle conception ne pourra être réalisé que grâce à des dons privés et des apports publics. A fin septembre 2010, ce sont déjà 9,5 millions de francs qui ont été recueillis par le musée, soit près de 75% de la somme nécessaire. Ces fonds ont été pour l'essentiel libérés par des donateur/trice-s privé-e-s.

Soutien de la Ville de Genève

A l'origine, en 1988, le choix d'établir le MICR à Genève prenait tout son sens en mettant en avant le cours de l'histoire: Genève lieu de naissance du mouvement de la Croix-Rouge avec Henry Dunant et ville de la première convention humanitaire adoptée en 1864. Relevons que cette première convention est exposée au musée.

Aujourd’hui, il appartient à la Ville de Genève de soutenir l’extension et la transformation du MICR et ce à plusieurs titres, tout aussi importants les uns que les autres.

Genève, défenderesse des valeurs et des droits humains

Notre ville a toujours eu le souci de sauvegarder et de promouvoir le droit et l’action humanitaires. En accueillant les sièges du CICR et de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-rouge et du Croissant-Rouge ainsi que le Bureau de coordination des affaires humanitaires (OCHA), Genève est, au niveau mondial, la ville symbole du mouvement humanitaire. De ce fait, notre ville doit se profiler toujours plus comme la capitale mondiale de la gouvernance en matière d’action humanitaire.

En retraçant l’extraordinaire aventure de femmes et d’hommes dans leur mission au service de l’humanité, le MICR est un emblème. D’une part, il contribue à la diffusion de valeurs d’engagement et de solidarité envers l’autre. D’autre part, il offre à chacun-e des thèmes de réflexions sur le sens et la nécessité du droit et de l’action humanitaire. Visiter le musée ne laisse personne indifférent-e; il est un encouragement à réagir et à se sentir concerné-e. En outre, le MICR est attentif au besoin des jeunes d’aujourd’hui de trouver leur place et a, en ce sens, mis sur pied un programme à leur attention les motivant à s’engager. Plus de la moitié des visiteurs-euse-s sont des jeunes de moins de 25 ans, ils/elles sont l’avenir pour la construction d’un monde de paix où la dignité humaine est respectée.

Genève ville internationale

Genève est la ville hôte des organisations internationales. En cela, elle répond à la loi fédérale sur l’Etat hôte (LEH), entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2008, qui fixe le cadre légal et doctrinal de la «Genève internationale». La Ville est attentive à son rôle et, dans le cadre de ses compétences, intervient de multiples façons pour promouvoir la Genève diplomatique et multilatérale. Pour cela, elle mène des actions dans les domaines de l’accueil et de l’intégration, alloue des appuis financiers, met sur pied des manifestations ou, encore, instaure les conditions-cadres et un environnement propice (sécurité, aménagement, etc.). Le MICR est une pièce importante de ce dispositif.

Genève ville culturelle

Genève possède de nombreux musées, publics et privés, susceptibles de répondre à de multiples intérêts. Pour ne citer que les principaux, relevons le Musée d’art et d’histoire, le Musée international de la Réforme, le Musée d’ethnographie et le Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (MICR), tous situés sur le territoire communal de la Ville de Genève.

Le MICR est le troisième musée de Genève de par sa fréquentation et l'un des 20 plus importants de Suisse. Il fait partie intégrante de la richesse culturelle de Genève et constitue une attraction forte tant pour ses citoyen-ne-s que pour les touristes.

Conclusion

Pour toutes ces raisons, la Ville de Genève se doit d'apporter un soutien financier à l'extension et à la transformation du MICR, elle se doit d'être associée à la consolidation de cet espace d'exposition, tout comme elle l'avait été lors de la construction du musée. Cet acte de la Ville ne peut que renforcer l'image et la position de Genève comme ville internationale et comme capitale mondiale de l'humanitaire. Par ailleurs, il s'agit là aussi de promouvoir une image positive de la Ville de Genève comme une collectivité publique responsable et sachant prendre ses responsabilités. Par son aide ponctuelle, elle est aux côtés du Canton et de la Confédération qui soutiennent chaque année le MICR en allouant une subvention de fonctionnement.

Le MICR a adopté un concept de récolte de fonds accompagné d'une reconnaissance visible à l'égard de ses donateur/trice-s. Ces dernier-ère-s sont des partenaires qualifié-e-s en «*partenaire d'or*», «*partenaire d'argent*», «*partenaire de bronze*» ou «*partenaire sans exclusivité*», désignation définie en fonction du montant de la contribution. Les «*partenaire d'or*», «*partenaire d'argent*» et «*partenaire de bronze*» ont la possibilité d'attacher leur nom de manière exclusive à une réalisation dans le musée.

En s'associant au projet de transformation du MICR, la Ville de Genève se doit d'être un «*partenaire d'or*». Pour obtenir cette qualité, son don doit s'élever au moins à 1,1 million de francs. Contribuer à la transformation du MICR pour 1,1 million de francs, montant de la présente proposition, donne au geste de la Ville de Genève une visibilité encore plus grande. En effet, une participation de ce montant lui permettra d'attacher son nom, de manière exclusive, à un espace thématique.

Le Conseil administratif a opté pour l'Espace «Refuser la fatalité». Cet espace traduit bien un des rôles et des soucis de la Ville de Genève, à savoir d'être une collectivité publique responsable qui agit préventivement, que ce soit au niveau local ou à une échelle plus grande, en collaboration avec des partenaires nationaux ou internationaux.

Service gestionnaire

Le service gestionnaire et bénéficiaire de ce crédit est la Direction du département des finances et du logement.

Budget prévisionnel d'exploitation

La réalisation de ce projet n'entraîne pas de charges d'exploitation supplémentaires.

Charges financières

Pour la subvention d'investissement prévue (1 100 000 francs), il faudra tenir compte d'une charge annuelle de 240 190 francs (amortissement au moyen de 5 annuités, intérêts au taux de 3%).

Au bénéfice de ces explications, le Conseil administratif vous invite, Mesdames les conseillères municipales et Messieurs les conseillers municipaux, à approuver le projet d'arrêté ci-après:

PROJET D'ARRÊTÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre e), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

vu l'article 30, alinéa 2, lettre c), du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes du 31 octobre 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

arrête:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 1 100 000 francs destiné à une subvention d'investissement au Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-rouge au titre de participation aux travaux liés à son extension et à sa transformation au 17, avenue de la Paix.

Art. 2. – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 1 100 000 francs.

Art. 3. – La dépense prévue à l'article premier sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie au moyen de 5 annuités, qui figureront au budget de la Ville de Genève de 2012 à 2014.

Annexe: dossier de présentation établi par le Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge



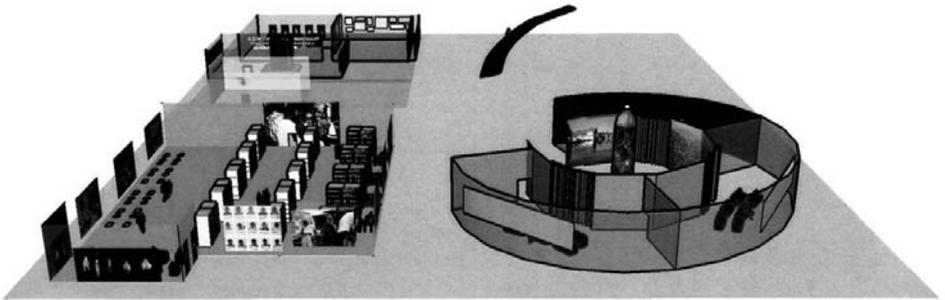
VERS UN MUSÉE DE L'ESPOIR

**NOUVELLE EXPOSITION PERMANENTE
L'AVENTURE HUMANITAIRE**



**MUSÉE INTERNATIONAL
DE LA CROIX-ROUGE
ET DU CROISSANT-ROUGE
GENÈVE
WWW.MICR.ORG**

VERS UN MUSÉE DE L'ESPOIR



VERS UN MUSÉE DE L'ESPOIR

L'EXPOSITION PERMANENTE L'AVENTURE HUMANITAIRE

orientations générales

Après un **espace introductif**, l'exposition est organisée en **3 espaces thématiques indépendants** que les publics choisissent de parcourir dans l'ordre de leurs envies.

L'émotion sert de porte d'entrée à l'information. Le visiteur passe ainsi par deux étapes :

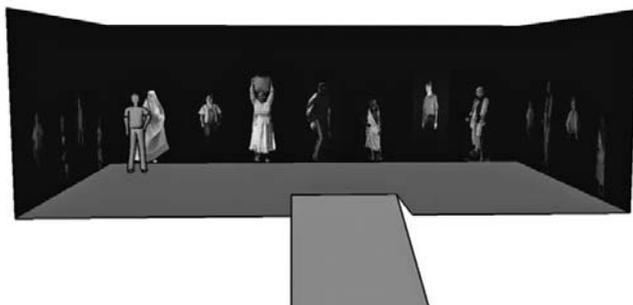
- une étape de **sensibilisation**, pendant laquelle il vit une expérience émotionnelle qui laisse une empreinte dans sa mémoire
- une étape d'**information**, pendant laquelle il reçoit les explications en lien avec l'expérience précédente.

INTRODUCTION : LA CHAMBRE DES TÉMOINS

Le visiteur se trouve en face-à-face avec des hommes, des femmes et des enfants du monde entier (projections vidéo ou hologrammes grandeur nature). Des victimes, des humanitaires, des chercheurs... le regardent sans parler.

Cette rencontre a pour but d'éveiller la sensibilité du visiteur sur ce qui constitue le fil rouge de nos nouvelles expositions : **la relation humaine est au cœur de l'action humanitaire**. Il retrouvera ces témoins tout au long de sa visite.

Une rampe conduit au sous-sol vers les 3 espaces thématiques.



ESPACE THEMATIQUE 1

ESPACE THEMATIQUE 1

DÉFENDRE LA DIGNITE HUMAINE

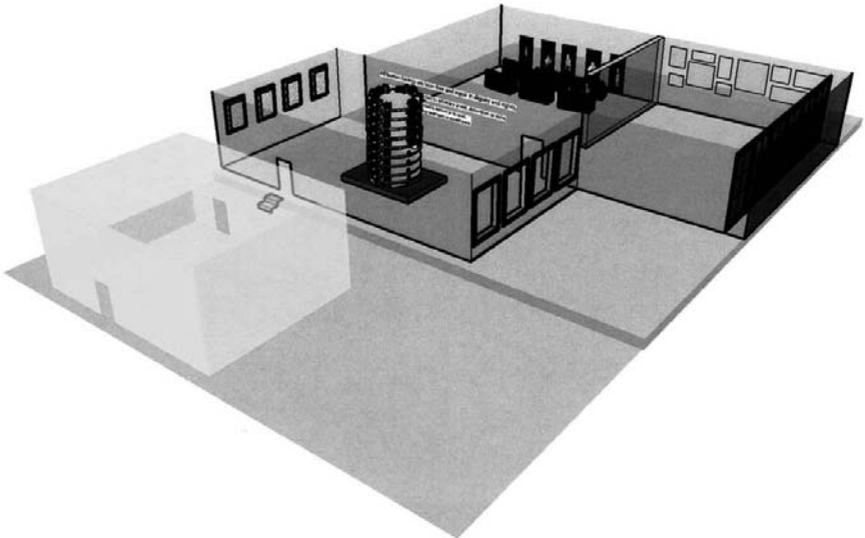
défendre la dignité des personnes menacées,
c'est défendre la dignité de tous les êtres humains.

La défense de la dignité humaine est un engagement permanent. Elle repose sur des textes de lois ou sur des engagements pris par les Etats, qui doivent être respectés sans exceptions.

Même dans les situations extrêmes, tout n'est pas permis: la torture, les traitements dégradants, les atteintes aux populations civiles ou les menaces envers les femmes et les enfants, sont hors-la-loi.

Défendre la dignité humaine aujourd'hui, c'est aussi lutter contre la discrimination et l'exclusion, notamment des personnes atteintes du VIH-Sida ou des migrants.

2



etape de sensibilisation
une expérience d'exclusion

etape d'information

Thème 1

droits humains : protections et violations

La dignité de la personne est protégée par des textes anciens et évolutifs que l'on trouve dans toutes les sociétés. En 1864, elle fait pour la première fois l'objet d'un traité international, la Convention de Genève, concrétisant ainsi l'idée novatrice d'Henry Dunant. De Solférino à Auschwitz, d'Hiroshima au Darfour, du gaz moutarde au phosphore, le Droit international humanitaire (DIH) doit constamment s'adapter pour répondre aux nouvelles formes de conflits et de barbarie. D'autres textes, notamment la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Convention des droits de l'enfant ou celle contre la torture, sont aussi des instruments pour la protection de la dignité des personnes.

Depuis peu, la Cour pénale internationale offre un progrès porteur d'espoir : les bourreaux ne resteront pas impunis.

thème 2

Les outils de la protection

Visiter des prisons, parler à des détenus, les enregistrer sont des moyens de prévenir les disparitions et les mauvais traitements. Les cadeaux remis aux délégués – pendentifs dédiacés, figurines minutieusement sculptées, souvenirs personnels – témoignent du rôle essentiel de ces visites. Fabriquées à partir de matériaux rudimentaires – savon, chemise, dentifrice, ces pièces révèlent le souci de retrouver une humanité et de s'affranchir, ne serait-ce qu'un instant, de l'univers carcéral.

Plus largement, le DIH offre une protection en cas de conflit à tous ceux qui ne participent pas aux combats ainsi qu'au personnel de secours.

Indispensable au travail de la Croix-Rouge, il arrive que la confidentialité pose problème : l'absence de dénonciation publique a été parfois condamnée et, dans des cas, certes rares (Algérie, Guantanamo), des rapports se sont retrouvés publiés.

Thème 3

Les défis d'aujourd'hui et de demain

- la chambre des témoins

Etre porteuse du virus du Sida et mise au ban de sa communauté, perdre son travail et dépendre de la soupe populaire, fuir la guerre et se retrouver enfermé dans un centre de rétention, quitter son pays pour gagner sa vie et être contrainte à la prostitution sont les expériences vécues par nos témoins.

Qui nous garantit que les changements climatiques, les épidémies ou les tensions sociales ne nous pousseront pas un jour à migrer ? Qui nous garantit que nous ne serons pas victime de persécutions fondées sur notre origine, nos opinions ou notre mode de vie ?

Que faire alors pour préserver la dignité et l'humanité de chacun ?

ESPACE THEMATIQUE 2

ESPACE THEMATIQUE 2

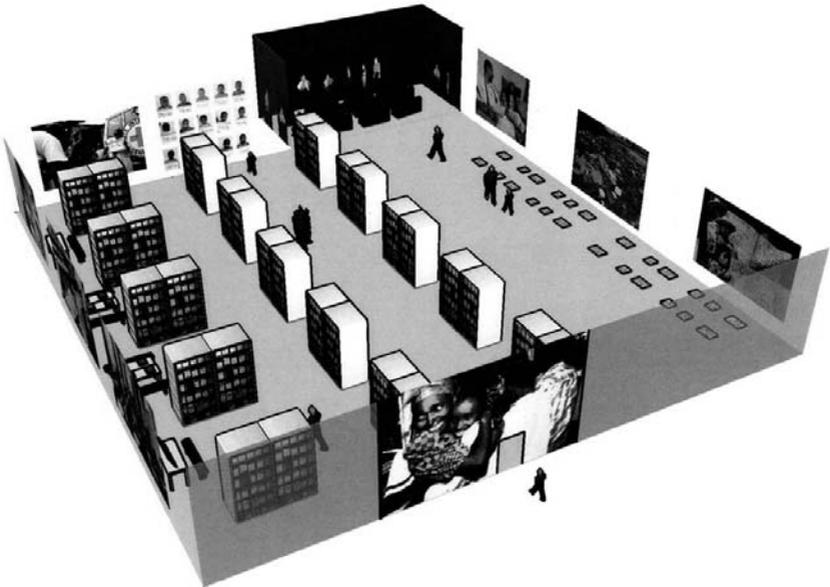
RECONSTRUIRE LE LIEN FAMILIAL

renouer les liens familiaux est indispensable
à la reconstruction de sa vie.

L'être humain est un être social qui se définit par ses liens aux autres, en particulier à sa famille et à ses amis. Voir ces liens brisés, c'est perdre une partie de son identité, de ses repères et de sa sécurité. C'est vivre dans l'attente et l'angoisse. Donner des nouvelles, en recevoir et, finalement, se retrouver, sont des éléments de stabilité d'autant plus nécessaires dans des situations de crise.

Recevoir la confirmation d'un décès met fin à l'incertitude et permet de faire son travail de deuil. La résilience est alors possible et l'on peut reconstruire sa vie.

4



Etape de sensibilisation
La force des retrouvailles

Etape d'information

Thème 1
Rechercher les disparus

Rassembler et transmettre des informations sur des personnes disparues est un travail à la mesure de l'ampleur d'un désastre. Ainsi le spectaculaire fichier de la Première Guerre mondiale recèle 6 millions de fiches. D'abord destinés aux prisonniers de guerre et à leurs familles, les services de recherche se sont étendus aux civils : 50 millions de documents ont contribué à élucider le sort des victimes du régime nazi. Derrière chaque fiche se cache le destin d'un individu qui laisse ainsi une trace pour la postérité. Actuellement les recherches s'étendent aux familles séparées par les catastrophes naturelles ou lors de migrations.

Thème 2
Recevoir des nouvelles

L'usage des messages Croix-Rouge est officialisé dès la Première Guerre mondiale. Le rétablissement du contact, coordonné par un réseau mondial, nécessite des recherches complexes. Lorsqu'elles aboutissent, des volontaires locaux parcourent quelquefois des kilomètres pour atteindre des contrées reculées et distribuer les messages qui redonnent espoir. Des programmes radio sont aussi utilisés, comme en Somalie. Enfin, après de longues négociations, les familles de détenus de Guantanamo ont pu entendre par téléphone la voix de leurs proches, alors qu'en Afghanistan ce sont des vidéos conférences qui ont été organisées.

5

Thème 3
Le besoin de savoir

Exhumer et identifier des restes humains sont des tâches extrêmement difficiles qui exigent des ressources considérables. En Bosnie ou en Irak, des méthodes comme la reconnaissance des effets personnels ayant appartenu aux disparus côtoient des techniques sophistiquées, dont l'analyse ADN. La participation des familles dépend du contexte, de la culture et de la société considérés. Malheureusement, bien des disparus ne peuvent être retrouvés. Soutenir psychologiquement les familles constitue alors une aide indispensable.

Thème 4
Reconstruire sa vie – la chambre des témoins

Un jeune homme, rescapé du génocide du Rwanda, raconte 18 ans plus tard combien retrouver des membres de sa famille était essentiel. Une Bosniaque exhorte le monde à ne pas oublier son mari disparu. Un psychologue explique quant à lui l'importance du travail de résilience. Trouver les moyens de faire face à la disparition des siens implique l'ensemble de la communauté. Celle-ci peut alors se reconstituer et envisager la réconciliation. Soutenir les survivants dans cette tâche prend ici tout son sens.

REFUSER LA FATALITÉ

ESPACE THEMATIQUE 3

REFUSER LA FATALITÉ

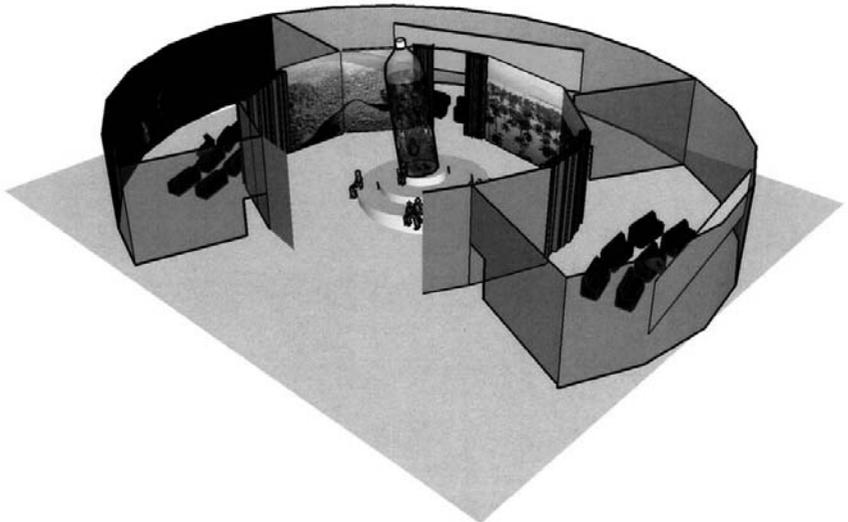
entre la fatalité et l'illusion du risque zéro,
agir préventivement est une attitude responsable.

C'est aussi parce que des femmes et des hommes, à l'image d'Henry Dunant, ont eu le courage de dire « non » que l'humanité a progressé. Ce qui est une fatalité pour certains, d'autres le combattent par des actes qui font changer le cours des choses.

Aujourd'hui, répondre aux effets des catastrophes naturelles ou des pandémies ne suffit plus. Il faut agir en amont et à plus long terme. La prévention est une stratégie d'avenir importante pour les organisations humanitaires. Elle engage l'ensemble de la communauté, implique nombre de partenariats et d'investissements... et se révèle payante.

Un exemple : l'eau est au cœur de tous les enjeux futurs.

6



etape de sensibilisation

Les enjeux de la prévention

Un jeu de rôle permet aux visiteurs d'appréhender sur un mode ludique, participatif et rapide (10 minutes) quelques messages simples et forts :

- la prévention permet de sauver des vies,
- elle nécessite du temps et de l'argent,
- chacun a un rôle à jouer.

etape d'information

Thème 1

100 ans de prévention

Insalubre, rare ou trop abondante, l'eau est au cœur de la première urgence! Les campagnes de prévention utilisent films et affiches pour sensibiliser à l'hygiène, appeler à la vaccination et inciter à se former aux premiers secours. Et partout dans le monde, les volontaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge s'engagent, avec l'aide d'autres organisations humanitaires, pour réduire l'ampleur des épidémies et l'impact des catastrophes.

Prévenir de nouveaux désastres humanitaires causés par les changements climatiques ou l'urbanisation galopante, demande aujourd'hui de nouvelles stratégies de communication.

Thème 2

La réduction des risques

1 dollar investi dans la prévention, c'est de 2 à 10 dollars économisés dans le secours et la reconstruction. Imaginez les vies sauvées, les routes, les usines et les habitations encore intactes à la Nouvelle-Orléans!

Vaut-il mieux assainir l'eau et éradiquer le choléra, comme on l'a fait en Guinée équatoriale, ou soigner 60'000 personnes au Zimbabwe ?

Et que penser d'un tremblement de terre qui, avec la même intensité, fait 30'000 morts en Iran et n'en fait aucun au Japon ?

Des actions simples ou techniques, mises en place par une communauté locale ou en collaboration avec des partenaires internationaux, ont des effets directs sur les populations et permettent de réduire les coûts.

Encore faut-il avoir les moyens pour ces investissements. S'il est facile de récolter des fonds en cas de catastrophe, il est beaucoup plus difficile de les récolter pour des actions dont les effets ne sont pas immédiatement visibles.

Thème 3

La prévention a changé ma vie

– la chambre des témoins

Creuser un puits, distribuer des moustiquaires, planter des mangroves permettent de répondre aux besoins de première nécessité d'une population. Nos témoins racontent comment, de manière inattendue, ces initiatives leur ont aussi donné accès à l'éducation ou à une activité économique.

Ces actions ont parfois une portée sur toute une communauté. Elles apaisent les tensions, évitent que les habitants ne s'exilent et les responsabilisent pour qu'ils cherchent à améliorer leur qualité de vie.

S'adapter, modifier ses habitudes, partager ses connaissances, des mots-clés pour répondre aux défis de la gestion de l'eau.

La défense de la dignité humaine
repose sur des textes universels

Les personnes vulnérables doivent être protégées
et celles qui commettent des atrocités jugées

Préserver la dignité, c'est relever
constamment de nouveaux défis

Rétablir les liens familiaux est une priorité
pour les humanitaires

8

une preuve de vie donne l'espoir
de se retrouver

La réconciliation permet de regarder
vers le futur

La prévention réduit l'impact des catastrophes

La réduction des risques est un investissement
à long terme

La responsabilisation des populations
est la clé du succès



**MUSEE INTERNATIONAL
DE LA CROIX-ROUGE
ET DU CROISSANT-ROUGE**
17, AVENUE DE LA PAIX
CH-1202 GENEVE
WWW.MICR.ORG
TEL +41 22 748 95 11
FAX +41 22 748 95 28





© Philippe Christin

message de madame la conseillère fédérale micheline calmy-rey

A la lumière de sa tradition humanitaire, la Suisse se sent étroitement liée au Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Ainsi, depuis presque vingt ans, conjointement avec le Canton de Genève, la Confédération, à travers le Département fédéral des affaires étrangères, soutient le Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (MICR) par le biais d'une importante contribution annuelle.

Ce Musée est devenu le gardien des documents et des objets qui ont marqué l'histoire de l'une des plus importantes organisations humanitaires du monde. Ses activités touchent aussi à un domaine central de notre politique étrangère, notamment l'engagement dans les questions humanitaires ainsi que la diffusion et la mise en oeuvre du droit international humanitaire. Le succès que le MICR a rencontré au cours des vingt dernières années témoigne de la haute qualité de son travail, reconnue tant en Suisse qu'à l'étranger.

La transformation prévue pour 2012 permettra au musée de se renforcer en tant que lieu de mémoire vivante de l'action du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Je vous encourage donc à soutenir ce projet qui, grâce à une nouvelle exposition permanente axée sur l'Espoir, suscitera un intérêt renouvelé du public, surtout des jeunes, pour l'action humanitaire et sa nécessité, tout en contribuant de manière encore plus dynamique à la défense des droits humains.



message de monsieur le conseiller d'état charles beer

Il est des Musées et des noms de villes qui fusionnent dans l'esprit de tous. C'est le cas de Genève et du Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (MICR).

Depuis 1988, le MICR a pour vocation de sensibiliser un large public au Mouvement de la Croix-Rouge et à l'action humanitaire. Il contribue activement à la diffusion du droit international humanitaire. La République et canton de Genève est étroitement associée à cet effort crucial : faire triompher les principes de paix dans un monde troublé, plaider pour la dignité humaine et la justice au-delà des frontières et des préjugés. Le Musée est progressivement devenu une institution incontournable de la Genève culturelle et internationale qui accueille plus de 100'000 visiteurs chaque année.

Le MICR œuvre inlassablement à motiver la jeunesse à la convaincre de s'engager en faveur de l'action humanitaire. J'observe avec plaisir le succès rencontré par ses efforts constants en direction des jeunes : c'est en sensibilisant la nouvelle génération que l'on parvient à préparer utilement et positivement l'avenir.

Le projet de développer l'espace d'exposition pour mieux accueillir les visiteurs est un projet que le Canton soutient avec enthousiasme. Car la mise en perspective constante de ces thématiques, souvent en lien direct avec l'actualité de notre temps permet à chacun de s'interroger sur l'histoire passée, présente, et son traitement par les médias.

Dans cet esprit, je salue le grand projet architectural du MICR qui vise à consolider son espace d'exposition afin de conforter l'impact visuel et pédagogique de ses messages pour le public. C'est là encore la marque d'une dynamique de partage : concilier la convivialité avec la passion de la transmission des valeurs fondamentales. Genève est fière d'être associée à ce Musée créatif et hautement symbolique.



message du président du cicr monsieur jakob kellenberger

Le Comité international de la Croix-Rouge est une institution qui a les pieds solidement ancrés dans son histoire. Sa dignité compassée cache une âme assombrie par les guerres et les souffrances. Cette âme, on y plonge en pénétrant au Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (MICR), en passant l'étroit goulet qui donne accès à cette cour froide recouverte de deux immenses drapeaux frappés des emblèmes de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge. Un instant ils semblent protéger le visiteur avant qu'il ne s'engouffre dans la pénombre des couloirs, en silence, comme on pénètre dans des catacombes.

Car le MICR est bien plus qu'un musée, c'est une expérience sensorielle, un parcours initiatique dans les entrailles de l'humanité, là où les hommes sont capables du meilleur et du pire. Il dit notre passé et notre présent mieux que nous ne saurions l'exprimer avec des mots. Et il démontre l'extraordinaire force de l'humanité, que les visiteurs emmènent chez eux comme une parcelle de l'esprit de Genève.

Le projet d'extension du MICR répond à deux impératifs : améliorer la circulation entre le Musée et le CICR, et donc entre la réflexion et l'action, et améliorer notre capacité commune à recevoir des visiteurs, c'est-à-dire à transmettre le message d'humanité qui guide nos paroles et nos actes depuis 150 ans. En plus d'être fonctionnel ce projet est beau, autant de bonnes raisons pour lui apporter notre soutien enthousiaste.



NOUVELLE EXPOSITION PERMANENTE L'AVENTURE HUMANITAIRE

Afin de refléter l'universalité du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, trois architectes-scénographes de renommée internationale et d'horizons culturels différents ont été choisis pour développer les trois espaces thématiques de la nouvelle exposition permanente du Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge :

Espace 1

Défendre la dignité humaine

Budget : CHF 2 mios



L'architecte et designer brésilien **Gringo Cardia** connu pour la construction du centre « Oï Futuro » et « le Musée des télécommunications » à Rio de Janeiro, créera l'espace consacré à la défense de la dignité humaine.

Espace 2

Reconstruire le lien familial

Budget : CHF 2 mios



Francis Kéré, du Burkina Faso, célèbre pour sa profonde motivation de promouvoir une architecture moderne et durable en Afrique, se chargera de rendre vivant et émouvant l'espace dédié aux liens familiaux.

Espace 3

Refuser la fatalité

Budget : CHF 2 mios



Shigeru Ban, architecte japonais talentueux et visionnaire, connu pour insuffler de la poésie dans ses œuvres - tel que le « Paper Arch » au Musée de l'art moderne à New York ainsi qu'au Centre Pompidou-Metz - se penchera sur la scénographie de l'espace « Refuser la fatalité ».

**MUSEE INTERNATIONAL
DE LA CROIX-ROUGE
ET DU CROISSANT-ROUGE**
17, AVENUE DE LA PAIX
CH-1202 GENEVE
WWW.MICR.ORG
TEL:+41 22 748 95 11
FAX:+41 22 748 95 28

L'ACTUALITE DANS LES NOUVELLES EXPOSITIONS DU MICR

Rappel du concept

Le Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge est un musée thématique qui présentera une réflexion sur l'action humanitaire contemporaine, éclairée par l'histoire. Il s'adressera à tous les publics avec une dimension d'espoir.

Types d'expositions

Trois types d'expositions seront proposés:

- l'exposition permanente intitulée *L'aventure humanitaire*,
- les expositions temporaires,
- les focus d'actualité.

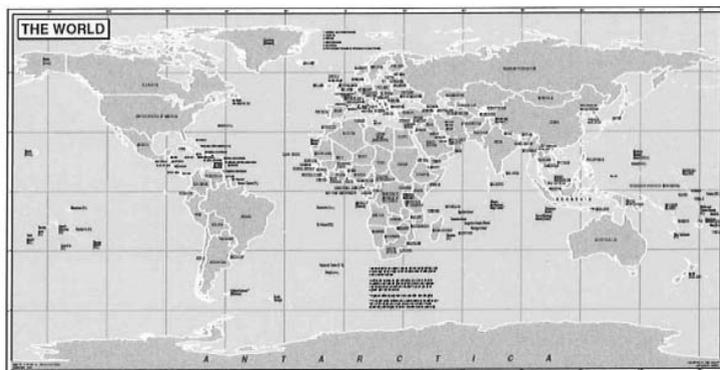
Les focus d'actualité

Dans cette salle, une **grande carte du monde** fera sensation !

D'une part, elle indiquera les différents pays dans lesquels le CICR est présent et le travail qu'il y accomplit.

D'autre part, elle présentera les activités des 186 Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

De manière interactive, les visiteurs pourront « appeler » des informations, des photographies ou des films. Ils seront ainsi en contact avec l'actualité mondiale et pourront approfondir des thèmes liés à un événement récent.





NOUVELLE EXPOSITION PERMANENTE L'AVENTURE HUMANITAIRE

RECHERCHE DE FONDS

Outre leur inscription sur le Tableau des Donateurs, les partenaires peuvent attacher leurs noms à des réalisations précises.

La nouvelle exposition *L'aventure humanitaire* est organisée en 7 espaces de taille et d'importance différentes :

- Introduction : la chambre des témoins
- **Espace 1 : Défendre la dignité humaine**
- **Espace 2 : Reconstruire le lien familial**
- **Espace 3 : Refuser la fatalité**
- Les Focus d'actualité
- Espace Moynier : documentation, informations complémentaires
- Espace Dunant : activités pédagogiques

et une chronologie interactive :

- Le Mur du Temps.

Chacun des espaces thématiques (ci-dessus en gras) est segmenté en 1 étape émotionnelle et 3 ou 4 thèmes soit au total 13 possibilités :

Espace 1

Emotion : Sensibiliser par une expérience d'exclusion

Thème 1 : Droits humains : protections et violations

Thème 2 : Les outils de la protection

Thème 3 : Les défis d'aujourd'hui et de demain - la chambre des témoins

Espace 2

Emotion : Sensibiliser à la force des retrouvailles

Thème 1 : Rechercher les disparus

Thème 2 : Recevoir des nouvelles

Thème 3 : Le besoin de savoir

Thème 4 : Reconstruire sa vie – la chambre des témoins

Espace 3

Emotion : Sensibiliser par un jeu de rôle aux enjeux de la prévention

Thème 1 : 100 ans de prévention

Thème 2 : La réduction des risques

Thème 3 : La prévention a changé ma vie – la chambre des témoins



1'100'000 - 2 MIO (PARTENAIRES D'OR)

Exclusivité pour un espace thématique, soit :

- Espace 1 : Défendre la dignité humaine
- Espace 2 : Reconstruire le lien familial
- Espace 3 : Refuser la fatalité

600'000 - 1 MIO (PARTENAIRES D'ARGENT)

Exclusivité pour un espace (non thématique), soit :

- Introduction : la chambre des témoins
- Les Focus d'actualité
- Espace Moynier : documentation, informations complémentaires
- Espace Dunant : activités pédagogiques

ou

- Le Mur du Temps

100'000 - 500'000 (PARTENAIRES DE BRONZE)

Exclusivité pour un des 13 thèmes, soit :

(Espace 1 : Défendre la dignité humaine)

- Emotion : Sensibiliser par une expérience d'exclusion
- *Thème 1 : Droits humains : protections et violations*
- *Thème 2 : Les outils de la protection*
- *Thème 3 : Les défis d'aujourd'hui et de demain - la chambre des témoins*

(Espace 2 : Reconstruire le lien familial)

- Emotion : Sensibiliser à la force émotionnelle des retrouvailles
- *Thème 1 : Rechercher les disparus*
- *Thème 2 : Recevoir des nouvelles*
- *Thème 3 : Le besoin de savoir*
- *Thème 4 : Reconstruire sa vie – la chambre des témoins*

(Espace 3 : Refuser la fatalité)

- Emotion : Sensibiliser par un jeu de rôle aux enjeux de la prévention
- *Thème 1 : 100 ans de prévention*
- *Thème 2 : La réduction des risques*
- *Thème 3 : La prévention a changé ma vie – la chambre des témoins*

10'000 – 90'000 (PARTENAIRES)

Inscription sur le Tableau des Donateurs mais **pas d'exclusivité**.



Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

17, avenue de la Paix
1202 Genève
Suisse

Tél. : +41 22 748 95 11

Fax : +41 22 748 95 28

www.micr.org

Contacts au Musée

Roger Mayou, directeur

Tél. direct : +41 22 748 95 00

E-mail : r.mayou@micr.org

Corinne Liardon, assistante du directeur

Tél. direct : +41 22 748 95 01

E-mail : c.liardon@micr.org

Contact à Zurich

Walter Anderau

Tél. privé : + 41 44 715 26 70

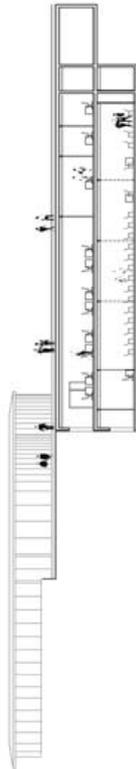
E-mail : wanderau@bluewin.ch

VERS UN MUSÉE DE L'ESPOIR

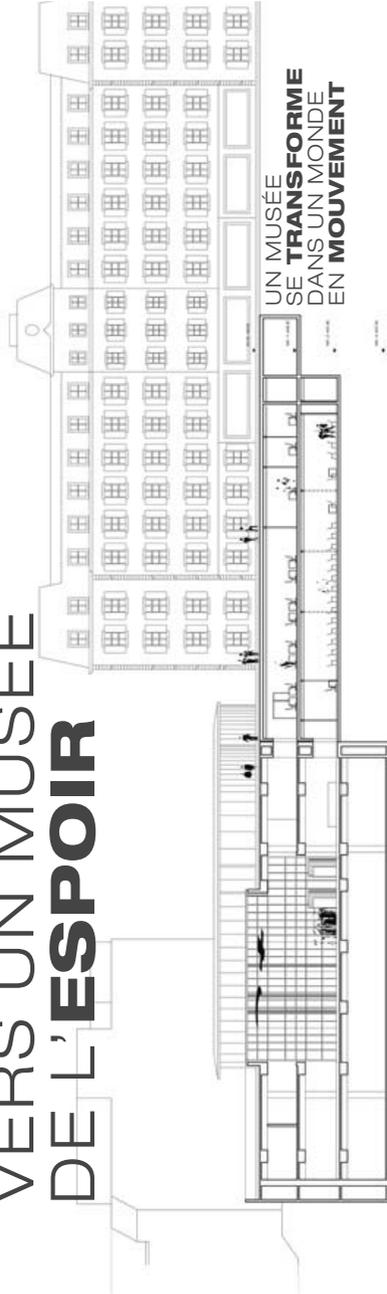
UN MUSÉE
SE **TRANSFORME**
DANS UN MONDE
EN **MOUVEMENT**



MUSEE INTERNATIONAL
DE LA CROIX-ROUGE
ET DU CROISSANT-ROUGE
GENEVE
WWW.MICR.ORG



VERS UN MUSÉE DE L'ESPOIR



S'intégrer dans un univers en mutation

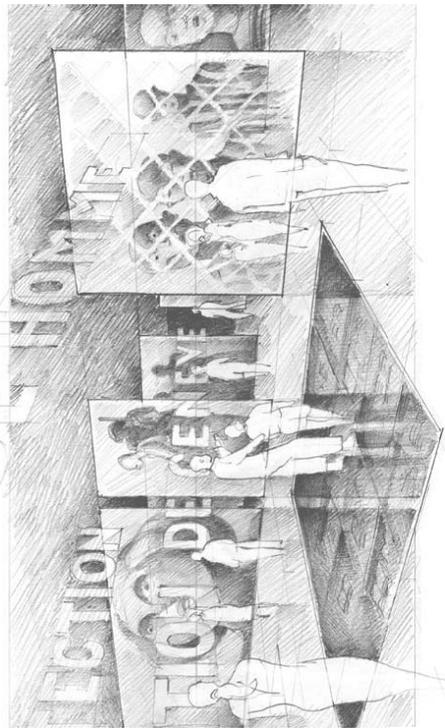
LE MONDE CHANGE, L'HUMANITAIRE AUSSI

Le Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (MICR) a célébré ses vingt ans en 2008. Le moment est venu de créer une aventure innovative, mettant en évidence les défis de notre génération, tout en gardant l'esprit d'Henry Dunant et Gustave Moynier, inventeurs tant du droit international humanitaire que de la Croix-Rouge.

Le MICR a été conçu à la fin d'un autre siècle, dans un contexte politique, social, technologique, médiatique et démographique totalement différent de celui d'aujourd'hui. Le monde a changé du tout au tout, l'humanitaire aussi. Et le nouveau musée se doit de refléter cette évolution.

Les personnalités qui se sont mobilisées pour créer la Croix-Rouge voulaient atténuer, autant que faire se peut, les horreurs des guerres. Mais la mission a évolué. Le MICR entend intégrer les réalités d'aujourd'hui. Car l'action humanitaire ne s'exerce pas en vase clos. Ses préoccupations sont universelles, qu'il s'agisse de protéger la vie et la dignité humaine, de répondre à l'urgence de catastrophes naturelles ou alimentaires et de soutenir les populations déplacées.

Témoignages des activités quotidiennes de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans le monde d'aujourd'hui, les valeurs d'humanité, de solidarité et d'ouverture mises en valeur par les expositions du MICR devraient trouver un écho puissant.



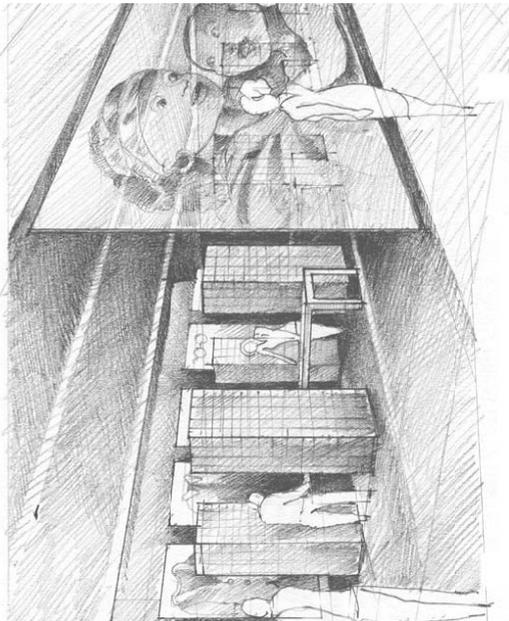
Des solutions existent, l'humanitaire y travaille

POUR CONTRER LE DÉFAITISME: ESPOIR ET DÉTERMINATION

L'action humanitaire contribue à apporter des solutions aux grands enjeux actuels auxquels nous sommes confrontés: violence, catastrophes naturelles, migrations et pandémies. Toutefois, cette action a changé en profondeur, car elle ne se limite plus à répondre au quotidien aux effets de ces désastres. De plus en plus, elle s'efforce d'agir en amont et à plus long terme, en développant une stratégie de prévention, qui est le véritable avenir des organisations humanitaires.

Le nouveau Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge doit plus que jamais se tourner vers l'avenir, sans effacer un passé dont il est fier.

D'autant que les jeunes entre 15 et 25 ans représentent, aujourd'hui déjà, près de la moitié de ses visiteurs. Le musée veut aller au-delà et leur offrir une opportunité unique d'éveiller leur sensibilité. Surtout, il veut leur montrer les possibilités directes d'engagement personnel dans de nombreuses situations, si critiques et désolantes puissent-elles apparaître.



L'histoire préservée, le devoir de mémoire **LE MUSÉE AUJOURD'HUI, C'EST...**

- La mémoire des activités historiques de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, la présentation de ses activités actuelles
- Le lieu privilégié de conservation de près de 40.000 pièces appartenant au patrimoine de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
- Une exposition permanente de 1400m²
- Plus de 1,5 million de visiteurs depuis son ouverture, dont 50% d'internationaux
- 100.000 visiteurs par an et une fréquentation en augmentation constante
- Par la fréquentation, le 3^e musée de Genève et l'un des 20 plus importants de Suisse
- Une fondation de droit privé, indépendante du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
- 20 collaboratrices et collaborateurs, plus quelque 40 bénévoles.



L'engagement vient enrichir la conservation

GRÂCE À VOUS, LE MUSÉE DE DEMAIN SERA EN OUTRE...

- Une nouvelle exposition permanente présentant une approche thématique de l'action humanitaire contemporaine, éclairée par l'histoire
- La volonté de faire vivre aux visiteurs une expérience hors norme, avec une dimension émotionnelle forte, en plus d'un enrichissement intellectuel
- Des expositions temporaires consacrées à un thème spécifique ou approfondissant un sujet d'actualité
- Une scénographie permettant de mieux valoriser les objets les plus précieux (Convention de Genève, fichier des prisonniers de guerre, etc.)
- Une place importante faite aux œuvres d'art, afin que les visiteurs s'approprient les thèmes au travers de leur propre interprétation
- Une surface d'exposition plus importante, qui passe à 2000m²
- Un espace d'accueil et de restauration mieux équipé, partagé avec le CICR, générant un brassage entre les visiteurs des deux institutions
- Des infrastructures destinées au jeune public, favorisant une approche pédagogique structurée, et des outils de documentation, notamment multimédia, facilitant la consultation des archives
- De nouveaux dépôts pour accueillir des collections en forte augmentation depuis l'ouverture du Musée.



Assumer l'espoir et l'émotion

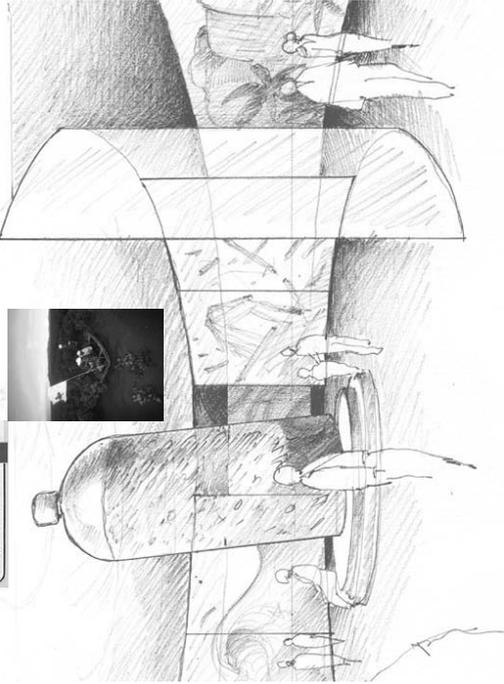
UNE AVENTURE, PLUTÔT QU'UNE EXPOSITION

Rompant avec la muséographie traditionnelle, la nouvelle mise en scène sera une aventure d'initiation à l'action humanitaire contemporaine. D'abord vécue, elle sera ensuite décrite, afin que les visiteurs s'impliquent dans les thématiques et s'imprègnent de quelques messages forts qui marqueront leur mémoire et qui en feront des ambassadrices et ambassadeurs des idées clés de la Croix-Rouge.

Après sa zone d'introduction, l'exposition est organisée en trois espaces thématiques indépendants : *défendre la dignité humaine, reconstruire le lien familial, refuser la fatalité* (ce dernier consacré à la prévention). Dans chacun d'entre eux, le visiteur passe d'abord par une phase de sensibilisation, au cours de laquelle il vit une forte expérience émotionnelle. Puis une deuxième étape lui offre l'information permettant d'intégrer ses émotions et de les mettre en perspective.

Afin de mieux souligner l'universalité du Mouvement, ces trois espaces seront conçus, après un concours international, par des scénographes venant d'horizons culturels différents, qui enrichiront encore notre projet. Les espaces comprendront également un éclairage historique rappelant que la Croix-Rouge est la plus vaste et la plus ancienne organisation humanitaire au monde.

Une chronologie générale – dans l'esprit de l'actuel *Mur du Temps* – sera ainsi développée de manière interactive. Elle sera complétée par une carte du monde afin que chaque visiteur puisse immédiatement découvrir les interventions de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans les différents pays.



L'émotion, pour ouvrir les esprits à l'information

L'HUMAIN, AU CŒUR DU MUSÉE

L'intention est claire: faire basculer le visiteur de son monde propre dans celui de l'humanitaire contemporain. Pénétrant dans la Chambre des Témoins, il se trouve face-à-face avec des hommes, des femmes et des enfants du monde entier. Des victimes, des humanitaires, des chercheurs le regardent, sans parler.

Ces témoins l'accompagneront tout au long de sa visite, en particulier à la sortie de chaque espace thématique, illustrant alors chaque enjeu par le récit de leur propre vécu, avec tout ce que cela impliquera d'émotions, de désarrois ou de convictions. Des témoignages destinés à rappeler que la relation humaine est au cœur même de l'action humanitaire.

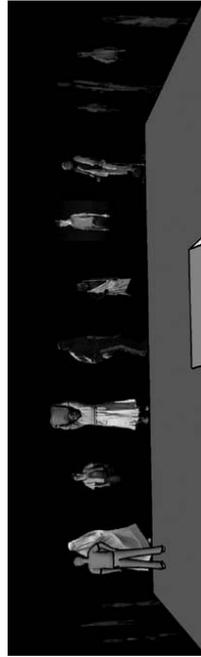


FIG. MUSÉE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

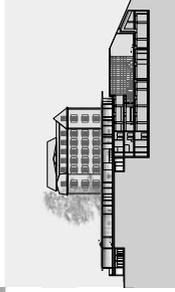
Une priorité, l'ouverture **LE VISITORS' CENTRE**

En plus du nouvel espace d'exposition, un hall commun avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) renforcera les synergies d'accueil des deux institutions: *le Visitors' Centre*.

Dynamisant la physionomie du Musée, cette extension répond à trois besoins réels: elle permettra de mieux recevoir les nombreux visiteurs, d'agrandir les surfaces d'exposition du musée et, en parallèle, d'assurer des espaces de dépôt pour des collections qui s'enrichissent en continu, notamment après les nombreux accords de donation conclus avec les Sociétés nationales de Croix-Rouge ou de Croissant-Rouge.

La partie visible du nouveau bâtiment, baptisée *Le Galéri*, se présente sous la forme d'un édifice de verre, lumineux et transparent, qui abritera un restaurant. Le magnifique cadre séculaire se trouvant à l'entrée sera conservé, grâce à une insertion paysagère dans la construction.

Quant à l'auditorium et aux bureaux, à savoir *Le Caméléon*, ils seront partiellement sous-terrains dans le talus bordant l'Avenue de la Paix et directement accessibles depuis l'entrée du Musée. Cette conception permet de préserver la vue depuis l'Avenue de la Paix, tout en valorisant un terrain difficilement utilisable d'une autre manière.



Transformer l'énergie en mouvement

LES DONATEURS, MOTEURS DE LA CONSTRUCTION

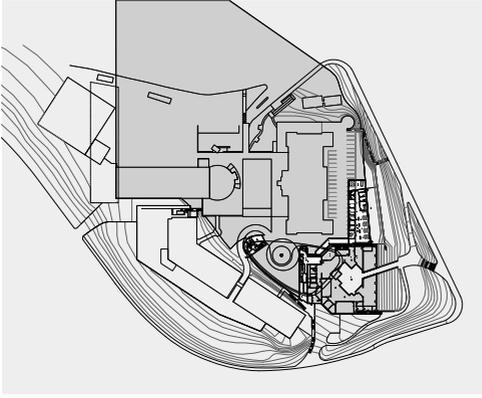
La construction du Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a été totalement financée, pour 24 millions de francs, grâce à des dons privés et des apports publics, sans faire appel aux institutions de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Ce mode de financement est aussi notre objectif, tant pour le développement de la nouvelle exposition permanente, budgétée à **6 millions** de francs, que pour la participation du Musée à la construction du *Visitors' Centre* et de son restaurant, budgétée à **4 millions** (le CICR assumant, lui, 8 millions).

Au total, pour assurer sa mue vers le 21^e siècle et incarner tous les espoirs de l'humanitaire, le Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge doit donc **recueillir 10 millions** de francs auprès de donateurs privés, d'entreprises et d'institutions publiques, dont les noms, gravés dans la pierre, viendront rejoindre ceux des partenaires ayant financé le premier bâtiment.

Si vous partagez les valeurs qui sont celles de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, le Musée mérite amplement votre engagement, votre soutien.





Avancer dans le temps, garder le rythme
**LES GRANDES ÉTAPES
DU PROJET**

Le Musée prévoit l'inauguration de la nouvelle exposition permanente à **mi-2012**, idéalement le dimanche 24 juin, date anniversaire de la bataille de Solferino qui vit naître l'idée de la Croix-Rouge. Car c'est lors de la découverte fortuite de ce terrible champ de bataille, en 1859, qu'Henry Durant, horrifié, s'indigne du sort fait aux blessés et organise les premiers secours. De retour à Genève, il lancera son appel à l'opinion européenne, dans son livre *Un souvenir de Solferino*, paru en 1862, soit 150 ans avant l'inauguration de 2012.

Pour sa part, 2014 verra le centième anniversaire du début de la Première Guerre mondiale. A cette occasion, l'afflux de visiteurs et de demandes d'information sera particulièrement intense, dans la mesure où l'inscription par l'UNESCO du fichier de l'Agence internationale des prisonniers de guerre 1914-1923 au *Régistre de la Mémoire du Monde* a déjà généré, depuis 2007, un fort regain d'intérêt pour les archives conservées au MICR.

Les travaux liés aux deux chantiers – agrandissement de l'espace d'exposition permanente et *Visitors' Centre* - entraîneront la fermeture du Musée dès la mi-2011, pour une année environ. Inauguré en 2012, le MICR sera aussi prêt à fêter ses 25 ans, en 2013. Il fut en effet inauguré par M. Otto Stich, Président de la Confédération, le 29 octobre 1988.

CONSEIL DE FONDATION

Président

Luc Haefner

Représentants de la Confédération

Markus Dully

Jürg Streuli

Représentants de l'Etat de Genève

Jacques Bastianelli

Daniel Soom

Représentants du CICR

Christine Beerli

Yves Daccord

A titre personnel

Walter Anderau

Hans-Ulrich Doerig

Catherine de Märgnac

Charles Pictet

Luc Weber

Présidents d'honneur

Philippe de Weck

Bernard Koechlin

Les trois composantes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sont:

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR)

Créé en 1863 et basé à Genève, le CICR est une organisation neutre et indépendante à l'origine du droit international humanitaire dont il est le gardien. Sur la base du mandat permanent qui lui est confié par le droit international, le CICR intervient pour apporter une protection et une assistance humanitaires aux victimes de la guerre et d'autres situations de violence.

La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR)

La FICR est chargée du soutien et de la coordination des Sociétés nationales lors de catastrophes naturelles et dans le cadre de catastrophes d'origine humaine. La FICR combine ses opérations de secours avec des efforts de développement, des programmes de préparation aux catastrophes, des activités sanitaires et des campagnes de promotion des valeurs humanitaires.

Les Sociétés nationales

Les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge incarnent le travail et les principes du Mouvement dans 186 pays. Elles agissent en tant qu'auxiliaires des autorités publiques dans leur propre pays et procurent une série de services qui comprennent le secours en cas de catastrophe et des programmes sociaux et sanitaires.

Le CICR, la FICR et les Sociétés nationales rassemblent près de 97 millions de volontaires, de membres et d'employés. Chacune a son propre statut et est autonome vis-à-vis des autres.

Légendes

- p. 4
Visite de prisonnier sans témoin. Bogota, Colombie, 2007.
Convention pour l'amélioration du sort des militaires blessés dans les armées en campagne. Suisse, 1864.
Figurine en saxon sculpté. Myanmar, 1999.
- p. 5
Distribution de message Croix-Rouge. Salvador, 1990.
Fichier de l'Agence internationale des prisonniers de guerre. Suisse, 1914-1918.
- p. 6
Campagne de vaccination contre la rougeole. Zambie, 2007.
Affiche de promotion de l'hygiène. URSS, 1971.
Guitare faite en matériaux de récupération. Mozambique, 1989.
- p. 7
Serpent en perles. Turquie, 1919.
Fichier de l'Agence internationale des prisonniers de guerre. Suisse, 1914-1918.
- p. 8
Terre servant de refuge à la population et au bétail en cas d'inondation. Bangladesh, sans date.
Affiche de prévention du choléra. Inde, 1950-1970.
Programme de la Croix-Rouge vietnamienne pour la reforestation des mangroves. Vietnam, sans date.
- p. 9
Drap portant le nom des disparus créé par l'Association des femmes de disparus de Srebrenica. Ex-Yougoslavie, 1996.

WWW.MICR.ORG

